

Saga judiciaire du médicament Entresto (Novartis) aux États-Unis

Des 25 plaintes de Novartis contre 18 firmes de génériques pour violation présumée de neuf de ses brevets Entresto – sachant qu’une plainte peut concerner plusieurs firmes et brevets – seuls deux verdicts sont tombés (l’un en faveur, l’autre à l’encontre de Novartis qui a fait appel). Soit pratiquement cinq ans de ventes au prix fort, sans concurrence.



Octobre 2019 – Avril 2023

Vagues de plaintes de Novartis contre 18 firmes de génériques (Tribunaux du Delaware et Virginie-Occidentale)

Motif: violation présumée de neuf brevets

Trois firmes voient leurs plaintes abandonnées (Lupin, Natco, Noratech)

Onze autres se concluent par des accords confidentiels avec Novartis (Alembic, Alkem, Aurobindo, Biocon, Crystal, Dr. Reddy's, Laurus, Macleods, Novugen, Teva, Zydus/Cadila)

Juillet 2023

Premiers verdicts:

- Delaware: un des brevets incriminés (US 8 101 659) est jugé non valide par la cour → pas de violation pour ce brevet.
- Virginie-Occidentale: Mylan est jugé coupable de violation de deux brevets (US 8 877 938 et US 9 388 134).



Août 2023 – À ce jour*

Novartis fait appel pour restaurer son brevet US 8 101 659, les délibérations se poursuivent à ce jour.*

Les plaintes concernant les présumées violations de quatre autres brevets se poursuivent également.

Quatre firmes de génériques sont encore concernées à ce jour (Hetero, MSN, Mylan, Torrent).

* État fin août 2024

